

Aligoté B

Variété de raisin de cuve.



Origine

Ce cépage cultivé en Bourgogne résulterait, d'après les analyses génétiques publiées, d'un croisement entre le Pinot et le Gouais blanc.

Utilisation

Variété de raisin de cuve.

Nom de la variété en France

Aligoté

Synonymie

Aucun synonyme n'est officiellement reconnu en France, ni dans les autres pays de l'Union européenne pour cette variété.

Données réglementaires

En France, l'Aligoté est officiellement inscrit au "Catalogue des variétés de vigne" sur la liste A et classé. Cette variété est également inscrite aux catalogues d'autres pays membres de l'Union européenne : Bulgarie, Chypre, Roumanie et République Tchèque.

Éléments de description

L'identification fait appel :

- aux jeunes feuilles de couleur verte à plages bronzées,
- aux rameaux herbacés avec des entre-noeuds de couleur rouge,
- aux feuilles adultes entières, avec un sinus pétiolaire en V ou en U peu ouvert, des dents de longueur moyenne par rapport à leur base, à côtés rectilignes, une forte pigmentation anthocyanique des nervures, un limbe révoluté et à la face inférieure, une faible densité des poils couchés et dressés,
- aux baies qui sont de forme arrondie.

Evolution des surfaces cultivées en France

Année	1958	1968	1979	1988	1998	2008	2018
ha	1883	1753	1188	1276	1724	1897	1974

Profil génétique

Microsatellite	VVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allele 1	131	225	239	176	194	244	238	227	239
Allele 2	135	238	239	186	196	246	238	235	271

Aptitudes culturales et agronomiques

L'Aligoté est un cépage fertile bien adapté aux zones septentrionales. Il manifeste souvent du millerandage.

Sensibilité aux maladies et aux ravageurs

Ce cépage est peu attaqué par l'oïdium mais s'avère assez sensible au mildiou et à la pourriture grise.

Sélection clonale en France

Les sept clones agréés d'Aligoté portent les numéros 263, 264, 402, 651, 920, 935 et 936. Deux conservatoires comprenant au total plus d'une trentaine de clones ont été implantés en Saône-et-Loire et en Côte-d'Or en 1991 et en 1993.

Références bibliographiques

- Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. Collectif, 2007, Ed. IFV, Le Grau-du-Roi, France.
- Fonds documentaire du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier, INRAE - Institut Agro Montpellier, Marseillan, France.
- Dictionnaire encyclopédique des cépages et de leurs synonymes. P. Galet, 2015, Ed. Libre&Solidaire, France.
- Traité général de viticulture, Ampélographie. P. Viala et V. Vermorel, 1901-1909, Ed. Masson, Paris, France.

Phénologie

Epoque de débourrement : 2 jours après le Chasselas.
Epoque de maturité : 1ère époque, 1 semaine et demie après le Chasselas.

Potentialités technologiques

Les grappes et les baies sont petites. Les vins d'Aligoté sont vifs, nerveux et peu aptes au vieillissement. Suivant le terroir, le millésime et le niveau de production, ils sont plus ou moins aromatiques et peuvent présenter une typicité particulière.



Plantgrape, tous droits réservés,
plantgrape.fr, UMT Géno-Vigne®
INRAE - IFV - L'Institut Agro Montpellier

